

qui n'a que les droits que les parents lui délèguent... Malgré que l'on sache que le coeur de l'enfant comme son esprit appartient d'abord à Dieu... on boude, quand on ne les bat pas en brèche, les droits de Jésus-Christ, on lui marchande odieusement des miettes de liberté... j'attendais qu'il allait dire des *demi-heure* de catéchisme après la classe.

Des droits reconnus de Jésus sur l'enfant découlent naturellement des devoirs certains pour les parents envers cet enfant. Et reprenant la division ternaire de sa première partie, l'orateur va montrer que ces devoirs se rapportent au Dieu créateur, au Dieu rédempteur, au Dieu *réhabilitateur*. Au créateur est dû l'hommage. Or quel hommage plus pur que celui qui jaillit de l'esprit et du coeur de cet enfant qui s'ouvre à la raison et à la vie ? Quelle noble tâche par conséquent pour les parents que de guider ce premier hommage de leur enfant ! Là-dessus, le prédicateur évoque des souvenirs, vraiment troublants et empoignants, de jeunes blasés et de précoces libertins rencontrés aux hasards de la vie. Qui les a faits ainsi ? Ah ! sans doute, il sait et il affirme " qu'à côté du dévouement sublime des mères, il y a parfois l'ingratitude monstrueuse des fils ", mais ce n'est là qu'une exception, et il s'écrie :

Regardez les enfants au front, regardez-les bien : ils y portent le reflet de l'âme de leur mère ! Il importe que vous le sachiez, mères de famille, s'il y a des enfants qui ne connaîtront jamais, quoi que fassent leurs maîtres plus tard, ni les hautes noblesses de l'âme, ni les délicatesses suprêmes du coeur... s'il y a des enfants qui sont exilés pour jamais des régions où habitent les idées immortelles qui font l'homme et le prix d'une existence... s'il y a des enfants qui sont marqués d'avance pour toutes les défaillances et toutes les tares... ah ! c'est que la femme qui s'est penchée sur leur berceau n'avait pas dans le regard cette flamme céleste qui peut allumer une jeune âme... c'est que la main qui guida leurs premiers pas dans la vie morale ne fut pas assez ferme pour les pousser quand

même, ma
montante c

En d'ai
nous citon
pour la foi
teur, pour
mière com

Vous mèn
cas, de fixe
aion. Vous r
malheurs qu
la lutte de la
Jésus, en so
plan divin qu
l'honneur de
tholiques de

Et l'orater
ajoute cette

Vous tenez,
enfants, et pa
varie en prop
jeunesse, il en
pays. Avant d
que la foi meu

Enfin le p
parents vis-à-
litéur de l'en
Jésus a droit
des sacrifices
savoir payer à
doivent s'incl
à la vocation
garder ses enfa